

Lancement de Lesotho Academy of Science



Le Premier ministre, le Dr Moeketsi Majoro, lors de son discours de lancement officiel.

Le lancement de Lesotho Academy of Science (LAST) a eu lieu dans le hall de l'UNESCO le 15 mars 2021. Plus de 300 participants, un nombre record, se sont inscrits en ligne pour participer virtuellement au lancement. Le lancement a également été diffusé en direct sur la page officielle du ministère des communications, des sciences et des technologies sur Facebook, où des multitudes de personnes ont assisté en temps réel au déroulement de cette étape importante. Sans le soutien technique et financier de la Banque de technologie des Nations Unies pour les pays les moins avancés (UNTBLDC), le lancement de LAST n'aurait pas été possible. L'UNTBLDC a financé les ateliers de consolidation des parties prenantes pour la constitution de LAST et les coûts d'enregistrement de LAST conformément à la législation du Lesotho. A travers l'UNTBLDC, le Réseau des Académies Africaines (NASAC) et les Académies des Sciences d'Afrique du Sud (ASSAf) ont aidé le Lesotho en fournissant un soutien technique pour le lancement de LAST. Le lancement a été honoré par la présence du très honorable Premier Ministre du Lesotho, le Dr Moeketsi Majoro, du Ministre des Communications, des Sciences et des Technologies, l'Honorable M. Keketso Sello et du Secrétaire Principal du Ministère de l'Éducation et de la Formation, le Dr John Oliphant, qui représentait l'Honorable Ministre de l'Éducation et de la Formation qui n'a pas pu assister au lancement en raison de circonstances inévitables. Dans son discours d'ouverture officiel, le secrétaire principal du ministère des Communications, des Sciences et de la Technologie, M. Tankiso Phapano, a salué et félicité l'inclusion de toutes les parties prenantes clés qui ont travaillé sans relâche et en harmonie pour faire de ce lancement un succès remarquable.

Un programme télévisé local de la télévision publique connu sous le nom de « Tsa Mahlale », traduit en anglais par « Scientific Matters », a couvert l'événement. Les épisodes peuvent être visionnés en cliquant sur les liens suivants : [Episode 64 - Lesotho Academy of Science and Technology Launch - YouTube](#) et [Episode 65 - Lesotho Academy of Science & Tech \(Interviews\) - YouTube](#)

Une station de radio locale, Ts'enolo FM, a couvert le grand lancement officiel de LAST et a également invité le comité d'organisation à son programme radio « Ithute le Ts'enolo », traduit librement par « Apprendre avec Tsenolo », auquel les membres du comité d'organisation ont participé le 11 mars 2021. Au cours de l'interview, les membres du comité d'organisation ont expliqué ce qu'est une "Académie des sciences", les personnes pouvant y adhérer, les rôles d'une académie et ont lu les profils des membres fondateurs de LAST. Enfin, nous espérons que le nombre de membres de LAST augmentera et attirera des académiciens des sciences humaines, des sciences sociales et du droit. Les membres fondateurs de LAST sont pour la plupart issus des sciences naturelles. Le gouvernement a promis de soutenir et de fournir des ressources pour faire de LAST une institution indépendante à part entière qui fournira des conseils professionnels et indépendants fondés sur des preuves. Le ministère des sciences et de la technologie (DST) s'engage à être proactif dans le plaidoyer pour conseiller le gouvernement du Lesotho à adopter un acte législatif "Academy of Science, Technology and Innovation Act" afin de promouvoir un terrain d'entente dans la pensée scientifique à travers toutes les disciplines. Cette loi devrait également prévoir des fonds pour assurer la pérennité de LAST. Nous espérons à nouveau que LAST jouera un rôle honorifique crucial en reconnaissant et en récompensant les personnes qui obtiennent de bons résultats dans le domaine des sciences et celles qui ont une longue expérience de supervision. LAST contribuera à accélérer le développement social du Lesotho grâce à la science, la technologie et l'innovation. Le DST veillera à ce que LAST soit intégré dans le système national d'innovation existant.

Mot du président



L'académie des sciences peut être définie comme le parlement des intellectuels, des scientifiques de haut niveau et des experts les plus compétents dans leurs domaines,

qui se consacrent à l'avancement des connaissances scientifiques et à la diffusion des meilleurs savoir-faire au sein de leurs institutions et à l'échelle mondiale. Il s'ensuit que les académies doivent poursuivre l'excellence dans les sciences et les actions, et s'imprégner de processus et de pratiques indépendants fondés sur le mérite. Malgré les nombreuses particularités liées à la structure organisationnelle, au budget, à la composition et à l'éventail des disciplines, toutes les académies des sciences du monde ont pour caractéristique commune de rechercher des avancées économiques et sociales à l'échelle nationale par le biais d'applications judicieuses de la science, de la technologie et de l'innovation, en se fondant sur le mérite.

Les académies se caractérisent par la liberté de penser, le goût de la discussion et du débat intellectuel. Elles cultivent la confrontation des idées dans la courtoisie par excellence, dans l'élévation de leur prestige, dans le respect de leur tradition, la force, l'intelligence et la richesse de leur idéal. Ils adhèrent à des avancées réelles, durables et réfléchies. De la diversité des spécialités, de la multitude des domaines d'expertise, de la variété des milieux professionnels d'où proviennent les boursiers, l'académie tire sa force, et la société dans son ensemble en bénéficie évidemment. La présence de médecins, de chimistes, de biochimistes, de mathématiciens, de physiciens, de technologues, etc. profite à l'ensemble de l'entreprise et du pays. Chacun à l'Académie apprend de l'autre et chacun en sort enrichi. Les décisions prises dans ce contexte sont donc nécessairement fondées sur une science à aspects multiples, résultat d'une analyse multidisciplinaire complexe. L'Académie, fière de sa liberté et de son indépendance, s'appuie sur ses propres valeurs cardinales portées par une forte culture scientifique, l'éthique, la qualité de ses hommes, la profondeur et la pertinence des idées et des réflexions, envers

lesquelles les boursiers, animés par leur idéal et leur désir de servir, se sentent des devoirs et du respect. Être utile, agir pour le bien commun, selon des convictions profondes, mais sans céder à aucune pression, aussi amicale soit-elle, sont les bases de notre patrimoine moral commun qui nous guide pour donner des avis et formuler des recommandations justes sur divers sujets d'intérêt général ou liés à la vie de la cité, à fournir à la communauté les meilleures actions et des conseils fondés sur la science, grâce à une solide expertise plurielle, nourrie par la pratique du terrain, l'utilisation systématique, patiente et laborieuse de sources documentaires souvent inédites et de précieuses informations de première main, bref, une source d'apports intellectuels dont nous savons tirer parti mieux que quiconque.

Les académies des sciences en Afrique sont relativement jeunes. La plus ancienne académie d'Afrique est l'Académie nationale des arts, des lettres et des sciences de Madagascar (à l'origine l'Académie nationale malgache) qui a été créée en 1902 lorsque le pays était sous la domination coloniale française. Aujourd'hui, environ la moitié des pays africains disposent d'une académie des sciences fondée sur le mérite.

Les progrès et la reconnaissance de la STI jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la vie sociale et économique des nations. De nombreuses académies nationales des sciences dans le monde partagent la mission de garantir une voix publique forte dans la promotion de l'excellence scientifique et du développement fondé sur la science. Les académies des sciences doivent démontrer qu'une communauté scientifique forte renforce les communautés locales en permettant aux citoyens d'aborder les questions économiques, environnementales et sociales critiques de manière systématique et efficace. Par conséquent, la mission première de l'Académie du Lesotho est de favoriser la curiosité, la découverte et l'innovation en stimulant l'intérêt pour la STI. L'académie doit également promouvoir et soutenir la recherche, améliorer l'enseignement des sciences, diffuser les connaissances scientifiques et technologiques, reconnaître et faire connaître les réussites et l'éthique. Ces aspirations de l'Académie du Lesotho sont pleinement soutenues par NASAC. Le NASAC est l'organisation faitière des académies des sciences basées sur le mérite en Afrique. Nous sommes une organisation africaine basée à Nairobi, au Kenya, dont le mandat est de faciliter la création d'académies des sciences dans les pays où il n'en existe pas, et de

renforcer les académies existantes, afin qu'elles puissent remplir leur mandat. En ce qui concerne le premier objectif, nous comptons beaucoup sur les scientifiques éminents d'un pays pour susciter l'intérêt pour la création d'académies des sciences. Sur un continent qui compte 54 pays, l'Afrique ne compte que 28 académies des sciences fondées sur le mérite. Le NASAC a encore beaucoup de travail à faire. La force du réseau dépend de ses membres. C'est pour cette raison que nous invitons les scientifiques de différents pays à créer des académies qui resteront pertinentes pour influencer les politiques et engager le gouvernement sur des questions pertinentes dans leur pays. Ces académies doivent également promouvoir l'excellence scientifique (la science pour la science) et mettre la recherche en pratique (la science pour la société). Cette valeur des académies des sciences dans le paysage du développement est mutuellement partagée avec la Banque de technologie des Nations Unies pour les PMA, notre partenaire dans cette initiative de développement des académies. La Banque de technologie des Nations Unies reste en effet un formidable partenaire de NASAC. Par l'intermédiaire de l'Académie du Lesotho, le NASAC espère susciter la confiance dans la vie et l'inspiration d'éminents scientifiques, qui ont pris le chemin le moins fréquenté - celui de faire carrière dans les sciences. Nous espérons qu'à travers le parcours de cette académie, de nombreux jeunes - nos leaders et entrepreneurs des jours à venir - seront encouragés à croire en ces trois choses :

1. Il n'existe pas de solutions « instantanées » ou « rapides » pour relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui. Nous réaffirmons que la résilience et la durabilité constitueront une base solide pour la science au Lesotho. Comme l'a dit le professeur Thomas Risley Odhiambo, fondateur de l'AAS et de l'ICIPE, «la science seule ne sauvera pas l'Afrique. Mais l'Afrique sans la science ne peut être sauvée».

2. Si la fortune financière est hautement considérée dans notre société actuelle, elle n'est pas la

panacée pour toutes les souffrances de notre monde. Pratiquer la science pour le plus grand bien promet une satisfaction et un épanouissement durables dans le monde universitaire. L'Académie du Lesotho doit mettre l'accent sur la crédibilité et l'intégrité dans la science, des vertus bien plus enrichissantes que la fortune financière. Que les scientifiques du Lesotho poursuivent toujours la science pour le plus grand bien, en plus de s'assurer une fortune financière.

3. Comme on dit, là où il y a de la fumée, il y a toujours du feu. NASAC soutiendra l'Académie du Lesotho pour qu'elle devienne l'étincelle qui allume les feux scientifiques au Lesotho. Nous sommes impatients d'accueillir l'Académie du Lesotho au sein de NASAC une fois les formalités d'établissement terminées. L'unité des académies en Afrique par le biais du Réseau reste notre force, et c'est notre façon de mettre le feu de ce côté du Sahara.

Bien cordialement,

PROF. MAHOUTON NORBERT
HOUNKONNOU

Président de NASAC et président du bureau

Activités et événements

Assemblée générale annuelle de Botswana Academy of Science (BAS)

Botswana Academy of Science (BAS) a tenu son assemblée générale annuelle pour 2021 le vendredi 9 avril. Conformément aux mesures de précaution COVID-19, la réunion a été principalement hébergée en ligne. Les membres du conseil d'administration et les boursiers qui ont été admis le jour même ont toutefois été accueillis par le Botswana Innovation Hub (BIH) et l'événement a été diffusé en direct.

Webinaire d'Academy of South Africa (ASSAF)

L'Academy of South Africa (ASSAF), en collaboration avec l'Académie des sciences et de la technologie de la République démocratique du Congo (RDC) et United States National Academies of Sciences (US NAS) a organisé un webinaire sur la santé publique et les mesures sociales pour le COVID-19 en République démocratique du Congo et en Afrique du Sud.

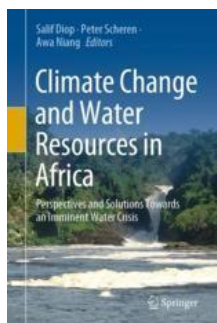
Le webinaire a eu lieu le 15 avril 2021.

Webinaire de Uganda National Academy of Science (UNAS)

Uganda National Academy of Sciences (UNAS) (UNAS) a organisé un webinaire sur le thème « *La science dans les programmes de mise en œuvre du contrôle et de l'élimination du paludisme* ».

Le webinaire a eu lieu le 23 mars 2021.

Nouveau livre du Prof. Salif Diop



Le professeur Salif Diop de l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) L'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a publié un nouveau livre intitulé « *Climate change and water resources in Africa* ».

Ce livre se concentre sur les principales vulnérabilités liées à l'eau face au changement climatique en Afrique, en particulier dans ses zones les plus vulnérables, en explorant les réponses de gestion potentielles à ces vulnérabilités.

Webinaire de Nigeria Academy of Science (NAS)

La Nigeria Academy of Science (NAS) a organisé un webinaire sur le thème « *Vaccins COVID-19 : Concerns, Challenges, and Nigeria plan* ».

Le webinaire a eu lieu le 24 mars 2021.

Webinar de l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

L'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a organisé un webinaire sur les « *Aspects actuels de COVID-19 et l'engagement communautaire pour la réponse à la pandémie de Covid-19 au Sénégal : leçons apprises de la réponse Ebola* ».

Le webinaire a eu lieu le 30 avril 2021.

Annonces et nominations

Nouveaux membres du bureau de Botswana Academy of Science (BAS)



Prof. Masesane



Dr. Mine



Dr. Koosaletse-Mswela

président : Prof. Ishmael Masesane
 Vice-président: Dr. Madisa Mine
 Secrétaire général: Dr. Pulane Koosaletse-Mswela
 SG adjoint: Dr. Dikabo Mogopodi
 Trésorier: Dr. Segomotso Bagwasi
 Membres du bureau: Dr. Budzanani Tacheba
 Prof. Uthwang Batlang
 Dr. Shima Batlokwa
 Prof. Motsotse Modisi



Dr. Mogopodi



Dr. Bagwasi



Dr. Tacheba



Prof. Batlang



Dr. Batlokwa



Prof. Modisi

Nouveaux membres de Botswana Academy of Science (BAS)



Dr. Renameditswe Mapitse

Doctorat en chimie, Université de Nottingham, 2001. MSc en chimie des produits naturels, Université du Botswana, 1996. Licence en chimie, Université du Botswana, 1992.



Dr. Audrey Naledi Masizana

Doctorat en informatique (2004 UMIST, Manchester, Royaume-Uni). MSc en informatique (1997, Oxford Brookes University, UK). DCP en informatique avancée (1996, Oxford Brookes University, UK). BSc (Hons) en mathématiques, modélisation et informatique (1994, Université de Kingston, Royaume-Uni).



Prof. Demel Teketay Fanta. Doctorat en écologie de la végétation forestière, Université suédoise des sciences agricoles (Suède), MSc en taxonomie végétale, Université de Reading (Royaume-Uni). BSc en agriculture (sciences végétales), Université d'Addis-Abeba.



Prof. Julius Ramosweu Athlopheng

Doctorat : les isotopes de l'oxygène dans la datation du régolithe australien. École de géosciences, Université de Wollongong, Australie. MSc : Kings College London. Université de Londres. BSc (avec mention) : École des sciences de l'environnement. Université d'East Anglia. Royaume-Uni.

Nominations de membres de l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)



Le Professeur Oumar SOCK, Professeur titulaire des Universités de classe exceptionnelle et Secrétaire perpétuel de l'ANSTS est nommé Président de la « Commission d'évaluation des décisions issues du Conseil présidentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 14 août 2013 », lors du Conseil des ministres du 18 novembre 2020, par décision du Président de la République.



Dr. Rokhaya SENE, Présidente de la Section Sociale et Humaine de l'ANSTS a été élue membre de l'Assemblée Générale de l'Université Senghor d'Alexandrie-Egypte.



Le Professeur Elhadji Salif DIOP, Président de la Commission Communication, Médias et Publication de l'ANSTS a été élu membre du Conseil d'Administration et Vice-Président de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) pour la région Afrique de l'Ouest.



Le Dr Ousmane KANE a été nommé membre du Conseil consultatif scientifique du COMSTECH (COMSTECH-SAC).



Le professeur Souleymane MBOUP vient d'être honoré par le laboratoire de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille, dirigé par l'éminent Pr Didier Raoult. Deux nouveaux genres bactériens découverts par l'équipe de Raoult portent désormais le nom de l'éminent microbiologiste sénégalais. Il s'agit de *Mboupella_Massilensis* et *pseudo_Mboupella_Massile*.

Professeur Abba Gumel 2021 Einstein Lecture en Mathématiques



Le professeur Abba Gumel, membre de l'Académie africaine des sciences (AAS) et de l'Académie des sciences du Nigeria (NAS), a donné la 2021^e conférence Einstein en mathématiques. Abba Gumel est professeur fondateur à l'école des sciences mathématiques et statistiques de l'université d'État de l'Arizona. Il a obtenu son diplôme de premier cycle en mathématiques à l'université Bayero de Kano, au Nigeria, et un doctorat en mathématiques à l'université Brunel de Londres. Il a été professeur titulaire au département de mathématiques de l'université du Manitoba, au Canada, avant de devenir professeur fondateur de mathématiques à l'Arizona State University en 2014. Ses travaux de recherche portent sur la théorie qualitative des systèmes dynamiques non linéaires, en mettant l'accent sur la dynamique de transmission et le contrôle des maladies infectieuses émergentes et réémergentes. Il a occupé divers postes administratifs, notamment celui de directeur adjoint du Mathematical and Computational Modeling Sciences Center de l'Arizona State University, de directeur de l'Institute of Industrial Mathematical Sciences et de secrétaire de la Canadian Applied and Industrial Mathematical Society.

Sous les feux de la rampe

Immunité planétaire à Covid -19

Par : DR MICHAEL ATCHIA

L'immunité collective se produit lorsqu'une grande partie de la population devient immunisée contre un virus, par la vaccination ou l'infection. Si un nombre suffisant de personnes sont résistantes à la cause d'une maladie, comme un virus ou une bactérie, celle-ci n'a nulle part où aller. Les taux d'infection diminuent et la maladie s'éteint.

La clé de l'immunité collective est que, même si une personne est infectée, il y a trop peu d'hôtes sensibles pour maintenir la transmission - ceux qui ont été vaccinés ou qui ont déjà eu l'infection ne peuvent pas contracter et propager le virus.

C'est ce qui a permis de stopper l'épidémie de virus Zika au Brésil ; deux ans après le début de l'épidémie, 63 % de la population avait été exposée au virus, atteignant ainsi le niveau adéquat pour l'immunité de groupe. L'immunité de groupe est également ce qui a permis de stopper la polio aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.

La voie à suivre est d'atteindre une immunité de groupe planétaire en vaccinant au moins 65 % de la population mondiale. Pour ce faire, nous avons besoin, dans les prochaines semaines, de 9 milliards de doses (2 doses pour 4,5 milliards de personnes), réparties uniformément dans tous les pays.

Si certains pays, comme Israël, ont aujourd'hui vacciné 85 % de leur population alors que la Tanzanie n'en a pratiquement pas fait, et que ce schéma d'inégalité se poursuit pour les 194 États du monde, aucune immunité collective planétaire ne sera atteinte. Si le déploiement des vaccins est inégal, le monde sera divisé entre ceux qui ont été vaccinés et ceux qui ne l'ont pas été, comme les anciens « nantis et démunis » en matière de richesse. Les foyers de Corona existeront toujours ; les inévitables mouvements de personnes et de matériel continueront alors à propager la maladie.

Alors, que faire concrètement ?

Dans un premier temps, les Nations unies et leur agence spécialisée, l'OMS, doivent mettre en place un comité de haut niveau pour coordonner les actions visant à atteindre l'immunité de groupe dans le monde. Et un ministre des vaccins comme point focal national dans chaque pays.

L'action de M. Biden aux États-Unis, qui consiste à vacciner l'ensemble de sa population, est en soi excellente, mais si l'Amérique centrale et du Sud, l'Asie et l'Europe ne suivent pas, l'immunité générale/de groupe ne sera pas garantie. De même, l'Union européenne a tardé à commander un nombre suffisant de doses ; elle n'a pas pu/voulu fabriquer des vaccins sur de nombreux sites et a même essayé de restreindre/empêcher l'exportation de vaccins vers l'Afrique et d'autres pays. Ces mesures contre-productives ne contribuent pas à atteindre cette immunité planétaire dont le monde a si désespérément besoin.

Une action mondiale concertée est nécessaire. Les pays scientifiquement avancés (Royaume-Uni, États-Unis, Inde, Belgique, Russie, Chine, Allemagne, France, Japon, Canada, Australie, Corée du Sud, Afrique du Sud, pour n'en citer que quelques-uns) doivent augmenter leur taux de production de vaccins et/ou créer immédiatement de nouvelles unités de production de vaccins. Il faut également mettre en place un réseau régional pratique de distribution des vaccins, par exemple des vaccins fabriqués en Afrique du Sud pour l'Afrique, en Australie pour le Pacifique, aux États-Unis pour l'Amérique centrale, en Chine et en Inde pour le reste de l'Asie, les États insulaires et l'Afrique, etc.

En l'absence de données sur la durée de couverture des vaccins actuellement disponibles, il est nécessaire de planifier la production de doses de rappel, d'ici à la fin de 2021 ou dès qu'elles seront nécessaires. Le Covid-19 peut être et sera éradiqué, comme nous l'avons fait pour la variole et la polio dans les populations humaines et pour la peste bovine.

Dossier des académies membres

L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL BF)



L'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créée le 08 juin 2013 en tant qu'Association

L'ANSAL BF compte présentement 45 membres composés de 27 membres fondateurs et 18 membres élus en décembre 2020 qui sont des personnalités scientifiques de haut niveau reconnues par leurs pairs et qui s'engagent à mettre au profit de la communauté leurs expertises et compétences dans les domaines d'activités de l'Académie.

Le but de l'ANSAL-BF est de mobiliser tous les savoirs pour le développement humain durable, à travers notamment la production et l'exploitation des résultats de la science pour le mieux-être des populations burkinabè. A ce titre, elle poursuit plusieurs objectifs en lien avec la promotion de l'excellence scientifique, artistique, littéraire et culturelle dans le pays d'où découle une de ses missions principales qui est de jouer un rôle de conseil scientifique avisé sur les questions d'importance pour le pays en émettant des avis objectifs et indépendants pour aider à la prise de décision par le gouvernement ou toute autre autorité nationale sur sa saisine ou sur son auto-saisine.

Les organes suivants ont été mis en place pour lui permettre d'assurer une gouvernance efficiente dans la poursuite de ses objectifs :

- L'Assemblée générale, instance suprême de décision de l'ANSAL-BF réunissant deux fois an l'ensemble de ses membres et qui prend des décisions souveraines sur toutes les questions relatives à la vie de l'Académie. Une séance académique solennelle est aussi prévue se tenir chaque année au cours laquelle l'ANSAL-BF présente au Chef de l'État les résultats de ses études/réflexions et recommandations sur un thème qui traite d'une question d'importance pour le pays. Elle soumet aussi chaque année un rapport d'activités au Président du Faso et au Président du Parlement.

- Les Collèges au nombre de cinq (5) sont chargés de concevoir et d'exécuter les activités de l'Académie ainsi que d'évaluer la pertinence et la qualité des dossiers soumis à leur appréciation.

- Le Bureau de l'Académie est chargé de la gestion de l'ANSAL-BF. Composé de dix (10) membres, il comprend un Président, 5 Vice-présidents qui sont les présidents des collèges, un Secrétaire perpétuel, un Secrétaire perpétuel adjoint, un Trésorier et un Trésorier adjoint. Pour son fonctionnement, l'Académie reçoit annuellement une dotation de l'État à laquelle s'ajoutent les revenus des biens meubles et immeubles constituant son patrimoine, les produits provenant de ses activités, les recettes diverses et occasionnelles, les dons et legs qui constituent son budget.



À propos du NASAC

Le réseau des académies africaines des sciences (NASAC) a été créé le 13 décembre 2001 à Nairobi, au Kenya, et est actuellement le réseau affilié pour le partenariat inter-académique (IAP) pour l'Afrique.

Le NASAC est un consortium d'académies des sciences fondées sur le mérite en Afrique et aspire à faire entendre la « voix de la science » auprès décideurs et des responsables politiques à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Le NASAC se consacre au renforcement des capacités des académies nationales de sciences existantes et oeuvre à la création de nouvelles académies là où il n'en existe pas.

1. En novembre 2019, le NASAC se composait des vingt-huit membres suivants:

1. **African** Academy of Sciences (AAS)
2. **Algerian** Academy of Science and Technology (AAST)
3. Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres du **Bénin** (ANSALB)
4. **Botswana** Academy of Sciences (BAS)
5. Académie Nationale des Sciences du **Burkina** (ANSB)
6. **Burundi** Academy of Sciences and Technology (BAST)
7. **Cameroon** Academy of Sciences (CAS)
8. Académie Nationale des Sciences et Technologies du **Congo** (ANSTC)

9. Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines, **Cote d'Ivoire** (ASCAD)
10. Academy of Scientific Research and Technology, **Egypt** (ASRT) – *Membre provisoire*
11. **Ethiopian** Academy of Science (EAS)
12. **Ghana** Academy of Arts and Sciences (GAAS)
13. **Kenya** National Academy of Sciences (KNAS)
14. **Madagascar's** National Academy of Arts Letters and Sciences
15. **Mauritius** Academy of Science and Technology (MAST)
16. Hassan II Academy of Science and Technology in **Morocco**
17. Academy of Sciences of **Mozambique** (ASM)
18. **Nigerian** Academy of Science (NAS)
19. **Rwanda** Academy of Sciences (RAS)
20. Académie des Sciences et Techniques du **Sénégal** (ANSTS)
21. Academy of **Science of South** Africa (ASSAf)
22. **Sudanese** National Academy of Science (SNAS)
23. **Tanzania** Academy of Sciences (TAS)
24. Académie Nationale Des Sciences, Arts Et Lettres Du **Togo** (ANSALT)
25. **Tunisia** Academy of Sciences Arts and Letters
26. **Uganda** National Academy of Sciences (UNAS)
27. **Zambia** Academy of Sciences (ZaAS)
28. **Zimbabwe** Academy of Sciences (ZAS)

Contactez-nous

Secrétariat du NASAC

Miotoni Lane, Off Miotoni Road, Karen

P. O. Box 201-00502 Nairobi, Kenya

Tél: +254 712 914 285

Courriel: nasac@nasaonline.org | Site web: www.nasaonline.org